

La cotisation au club et la licence FFME sont obligatoires. Elles comprennent des garanties couvrant la responsabilité civile et la Défense Pénale et Recours. Le tarif d'adhésion à un cours s'ajoute à la cotisation et à la licence.

Attention ! Les assurances complémentaires proposées par l'assureur de la F.F.M.E. sont en supplément. **Il est vivement recommandé de souscrire au moins à la « base ».**

Prestation	NOM – Prénom :	Tarifs (€)	Nombre	TOTAL
Cotisation club¹ (obligatoire)				
Adulte		150		
Chômeur, étudiant ²		110		
Mineur ³		95		
Adhésion sans accès à la salle ⁴		30		
Adhésion juge de compétition ⁵		0		
Licence FFME (obligatoire)				
Adulte		64		
Mineur ³		51,50		
Adhésion cours collectifs : groupe en fonction de l'âge et/ou du niveau				
Gecko, Lézard et Salamandre	Groupe :	95		
Pack enfant 10 sorties ⁶	Groupe :	195		
Pack enfant 15 sorties ⁷	Groupe :	295		
NRV, Super NRV⁸	Groupe :	195		
Lézard NRV⁹		135		
coaching lycéens / adultes		45		
Assurances complémentaires (Facultatives)				
Base (recommandée)		8,00		
Base +		11,00		
Base ++		18,00		
Autres options :	(cf bulletin assurance)			
T-shirt	Taille/Modèle			
T-shirt logo Verti'cade		20,00		
Réduction famille¹⁰				
2 ^e membre		- 15,00		
3 ^e membre et au-delà		- 30,00		
Pass'sport ¹¹	Code :	- 50,00		
TOTAL				

¹ : La cotisation donne accès aux cours ainsi qu'un accès libre à la salle Verti'CADE aux créneaux « grimpe non encadrée » (pour les adhérents autonomes - cf règlement intérieur) et aux sorties ado-adultes encadrées (environ 25 sorties/an).

² : sur présentation d'un justificatif.

³ : moins de 18 ans sur toute la saison. Pour les sorties et la grimpe non encadrée, les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte licencié FFME autorisé par le responsable légal. Seuls les membres des groupes NRV et super NRV peuvent ne pas être accompagnés.

⁴ : ni aux activités subventionnées par le club. Permet d'accéder à la licence, au « pack enfant 10 ou 15 sorties », d'assurer son enfant.

⁵ : sans accès à la salle, ni aux activités subventionnées par le club. Réservé aux juges de compétition dont c'est la seule activité dans le club.

⁶ : pour les enfants de 5 à 10 ans. Sorties toutes les 2 semaines environ. Transport assuré par la monitrice, Lorraine.

⁷ : pour les enfants de 11 à 18 ans. Sorties toutes les 1 à 2 semaines environ. Transport assuré par la monitrice, Lorraine.

⁸ : Pour les NRV et Super NRV, l'inscription comprend des sorties préparatoires et accompagnements aux compétitions les plus importantes.

⁹ : Avec l'accord du moniteur.

¹⁰ : Même nom ou même adresse : couple, (beaux)-parents et enfants, frères et sœurs.

¹¹ : Fournir le courrier officiel ou le code que vous avez reçu informant que vous bénéficiez de cette aide.